



15ème législature

Question N° : 22613	De Mme Sophie Beaudouin-Hubiere (La République en Marche - Haute-Vienne)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Pénurie d'orthophonistes en France	Analyse > Pénurie d'orthophonistes en France.
Question publiée au JO le : 03/09/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sophie Beaudouin-Hubiere attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la pénurie de professionnels de l'orthophonie en France. Suite à l'allongement de 4 à 5 ans de la formation au certificat de capacité en orthophonie en 2017, au *numerus clausus* et au manque d'attractivité de l'exercice de l'orthophonie dans le secteur public, la France accuse des files d'attentes de plus en plus longues, pouvant aller jusqu'à deux années, pour avoir accès aux soins. Un rapide accès aux soins est pourtant d'autant plus nécessaire que la patientèle est souvent jeune, et que l'octroi ou non des soins se révélera déterminant dans le développement de l'enfant. Elle souhaiterait donc savoir quelles sont les mesures qu'elle envisage pour remédier à cette situation.